

voulut opposer la naissance de Celui qui est la lumière véritable du monde.

II. Durée du ministère public de Jésus

La vie publique de Jésus est inaugurée par son baptême au Jourdain : les indications précises de saint Jean (I, 19, 29, 35, 43 ; II, 1, 12, 13) jointes à celles des Synoptiques (Mt. III, 13 - IV, 14 ; Mc. I, 9-15 ; Lc. III, 1 - IV, 15) permettent de conclure que ce baptême eut lieu au moins trois mois avant la première Pâque du ministère de Jésus (Jean, II, 13) ; on reconstruit ainsi les événements : baptême de Jésus ; 40 jours au désert ; retour auprès de Jean Baptiste (J. I, 19-39) ; noces de Cana sept jours après le premier témoignage de Jean ; court séjour à Capharnaüm (J. II, 12) ; première Pâque de la vie publique (J. II, 13) ; ces événements additionnés l'un à l'autre peuvent donner environ 90 jours. Inauguré par le baptême, 3 mois environ avant une Pâque, le ministère de Jésus se termine à une fête de Pâque.

Combien de temps a duré ce ministère ? A lire les Synoptiques, impossible de le préciser. Seul le quatrième évangile peut ici servir de guide. Or, il mentionne au moins trois Pâques dans le ministère de Jésus : la première, celle de l'expulsion des vendeurs du temple et de la visite de Nicodème (J. II, 13 - III, 21) ; puis celle qui suivit de près la multiplication des pains et qui n'est qu'indiquée en passant (J. VI, 4) ; enfin celle de la passion et de la mort. Le ministère public de Jésus a donc duré au moins deux ans et trois mois. Faut-il voir une Pâque supplémentaire dans la fête anonyme, mentionnée par Jean V, 1 ? Plusieurs exégètes le croient et aboutissent ainsi au calcul de trois ans et trois mois ; même si la fête de V, 1 n'est pas une Pâque — ce qui semble plus vraisemblable, — la durée de trois ans et trois mois reste défendable et est défendue pour d'autres motifs encore.

Entre ces deux théories (2 ans et 3 mois ; 3 ans et 3 mois) il n'est pas possible de choisir avec certitude. Toutes deux se recommandent d'indices plausibles et sont également impuissantes à écarter le système rival par un argument décisif. Impossible de s'appuyer ici sur la "tradition" ; les Pères anténicéens, à cause du texte de Luc, IV, 19, "prædicare annum Domini acceptum", mal interprété, sont en général favorables à "une seule année" de ministère ; ce n'est que peu à peu qu'une analyse plus approfondie du texte de Jean fit abandonner cette ancienne opinion (défendue encore, même aujourd'hui, par quelques rares exégètes catholiques).

C'est à la lumière de ces deux dates possibles (2 ans et 3 mois ou 3 ans et 3 mois) qu'il faut considérer les dates du début et de la fin du ministère de Notre-Seigneur.